PROJECT' EURE

LE MAG N°10

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE INFOS PRATIQUES

MAGAZINE DE SAINT GEORGES SUR EURE

JANVIER 2022

UN SUPERMARCHÉ RÉINVENTÉ

P 8

UN NOUVEAU CITY PARC !

sommaire

Édito p3-4

Correspondant défense p4

Maison de la Presse p5

Association de Jeux de Stratégie et de Modélisme p6-7

Un supermarché réinventé p8-9

État Civil - Tribunes p10

City Parc p11

Les Cyclos de St-Georges - Bénévoles Triathlon p12

PROJECT'EURE
N°10 - JANVIER 2022

Directeur de la publication : Jacky GAULLIER

Comité de rédaction :
Delphine PICHOT TOURTAUD, Xavier ROBERT, Jérôme TESTE
Impression : Imprimerie CHAUVEAU (Gellainville 28)
Conception : Pauline COUTANCEAU
Crédit photos : Mairie de Saint Georges sur Eure

UNE NOUVELLE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Chers amis,

Quand verrons-nous la fin de cette pandémie ? En 2022 ? Comme vous, je l'espère.

Une chose est certaine, cette pandémie, malgré sa durée, ne nous empêche pas de poursuivre et intensifier notre travail.

Fidèles à nos engagements, nous avançons, nous répondons à vos sollicitations, nous travaillons avec méthode, application, sérieux, et dans la bonne humeur. Nous avons le souci de répondre au mieux à l'intérêt et au bien vivre ensemble de nos administrés.

Depuis notre arrivée aux responsabilités il y a 18 mois, vous avez déjà pu constater et apprécier plusieurs nouveautés et réalisations à Saint Georges sur Eure.

Je pense, par exemple, dans le domaine naturel et patrimonial :
- A la réhabilitation de notre canal accompagné de la mise en valeur de notre rivière.
- A l'entretien régulier des abords de notre étang.
- Au balisage de nouveaux parcours pédestres
Mais aussi, à la plantation d'un arbre à chaque naissance d'un enfant.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons souhaité des élus et une municipalité plus proches de vous.

Cela s'est traduit en 2021 par l'instauration inédite des visites de quartiers et hameaux par les élus. Le grand succès rencontré lors de cette première édition nous encourage à accentuer encore davantage ces échanges entre vous et nous.

Cette proximité s'illustre également par une communication active et réactive.
Nos différents supports de communication numériques et physiques, tels le panneau lumineux, l'application panneau Pocket, les réseaux sociaux, sans oublier notre magazine Project'Eure distribué tous les deux mois, vous rapprochent quotidiennement de votre municipalité.

Là aussi, les chiffres de fréquentation en constante progression et vos retours positifs nous encouragent à poursuivre dans cette direction.

Comme vous le savez peut-être déjà, j'ai également instauré une permanence hebdomadaire en Mairie où je vous reçois personnellement et, surtout, vous écoute.

Ces moments d'échanges constructifs avec vous sont pour moi fondamentaux, essentiels, enrichissants et constructifs.

Cette liste de quelques-unes de nos actions finalisées en 2021 est loin d'être exhaustive.

Nous vous réservons encore des nouveautés dès cette année 2022.

Ce mois-ci, une maison médicale a ouvert ses portes dans notre commune.
C'est à l'initiative de Sébastien MICHEL, Pharmacien, que ce pôle de santé pluriprofessionnel a pu se concrétiser.
Je remercie personnellement les propriétaires fonciers d'avoir facilité la concrétisation de cette réalisation.

Cette structure regroupe désormais Médecins, Sage-femme, Psychologue, Infirmières et Diététiciennes sur un même espace. Dans quelques semaines, la pharmacie rejoindra également ce site.

Je peux vous certifier que de nombreuses communes environnantes nous envient.

Le début de cette nouvelle année 2022 verra également l'arrivée sur notre commune d'un guichet « France Services » dans les locaux de l'ESPACE, place de la République.
Ce nouveau service vous apportera encore davantage de services de proximité.
Ce guichet « France Services » vous permettra d'avoir à votre disposition, sans avoir à vous déplacer à Chartres, de très nombreux renseignements utiles face à des démarches administratives parfois compliquées.

Ce nouveau service vous accompagnera dans de nombreux domaines comme la santé, la famille, la recherche d'emploi, le logement, les impôts, la caisse d'allocation familiale, l'aide à l'accès aux documents numériques et bien d'autres domaines encore…

L'objectif est de vous proposer, à Saint Georges sur Eure, une offre élargie de services publics via un guichet unique.

Du côté des infrastructures nouvellement installées, vous êtes nombreuses et nombreux à nous interroger.
Pourquoi deux City Parc dans notre commune ? Un nouveau au Parc Léo Lagrange et l'ancien rue Jean Moulin à côté de l'école maternelle ?
Ce dernier, installé depuis de nombreuses années, sera prochainement démonté afin de libérer l'emplacement qui accueillera la construction du futur centre accueil de loisirs de Chartres métropole.
Nous travaillons activement, depuis plusieurs mois, sur ce beau projet avec les différents services concernés et notamment avec Hélène Denieault, Vice-présidente de Chartres métropole.

L'accueil de loisirs actuel, situé dans la maison des associations rue du Général de Gaulle, n'est plus adapté à l'importance de ce centre.
La libération de ce lieu nous permettra de pouvoir à nouveau utiliser ce lieu initialement destiné aux associations de notre commune.

D'autres projets continueront d'avancer en 2022.

Nous travaillons activement sur différents dossiers nous tenant à cœur.
Je pense, par exemple :
- A l'agrandissement du restaurant scolaire
- A l'installation d'artisans et industriels sur le site de la vallée Renault, au point mort depuis près d'une décennie
- A la création d'une passerelle entre la maison des associations et le parking de l'école
- A la création d'un conseil municipal des jeunes

Suite en page 4

Mais aussi, à la réalisation d'une voie douce reliant le centre bourg à la gare de la Taye.

Ces projets, même s'ils ne sont pas encore visibles, avancent à bon rythme. Nous aurons l'occasion de vous les présenter plus en détail dans les prochains mois.
Nous avons à cœur de porter des projets et avons de l'ambition pour notre collectivité et nos administrés.
Notre devoir est également de prendre, chaque jour, les bonnes décisions pour notre commune et ses habitants.
Pour tous ces travaux et projets, je sais que je peux compter sur mes collègues du conseil municipal, Adjoints et Conseillers municipaux.
Vos élus sont actifs, ouverts, investis et force de proposition. Je tiens à les remercier sincèrement et chaleureusement pour ce soutien et leur implication, tout au long de l'année, au service des St Georgiennes et St Georgiens.

Un grand merci également à l'ensemble du personnel administratif et technique de notre commune pour leur grande implication et réactivité dans leurs dossiers et sur le terrain, sans oublier le personnel périscolaire et les personnes qui entretiennent au quotidien tous les locaux.
Je n'oublie pas les enseignantes de nos écoles que je remercie pour les connaissances qu'elles transmettent à nos enfants.
L'instruction est un des piliers de notre démocratie. L'école instruit nos enfants tout en les éduquant à la vie sociale.

Saint Georges vit au rythme de celles et ceux qui la font vivre chaque jour : ses habitants, ses pompiers, ses professionnels de santé, ses gendarmes, ses artisans, ses commerçants, ses industriels et ses très nombreux bénévoles au sein des diverses associations.

C'est vous tous qui donnez vie à notre belle commune et la rendez si attractive.
Soyez-en tous vivement remerciés.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, des vœux d'espoir et d'optimisme pour cette année 2022.

Bonne et belle année à vous.

Votre Maire
Jacky GAULLIER

JEAN-PAUL SEGARD
CORRESPONDANT DÉFENSE

Le conseiller municipal Jean-Paul SEGARD a été désigné, sur proposition du Maire, Correspondant Défense de Saint Georges sur Eure par la Conseil municipal.

Riche d'une grande expérience de plus de trente ans au sein de l'Armée de l'air et d'une culture de Défense reconnue, l'élu et Commandant Honoraire Jean-Paul SEGARD a donc toute légitimité pour exécuter cette mission.

Les rôles et missions d'un Correspondant Défense communal sont plurielles.

L'élu Jean-Paul SEGARD est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des associations civiques et patriotiques pour l'organisation, sur le plan local, des cérémonies relatives au devoir de mémoire.

Il a également pour rôle de sensibiliser les administrés de la commune aux questions de Défense.

Le Correspondant Défense est aussi un appui pour le Maire dans le cadre de la mise en place des plans d'urgence via les liens qu'il entretient avec les services préfectoraux et les intervenants civils et militaires.

Enfin, notre Correspondant Défense pourra être amené à rencontrer les équipes pédagogiques des écoles pour renforcer le lien Armée-Nation et aider à l'intégration des élèves dans les manifestations patriotiques.

UNE MAISON DE LA PRESSE CONVIVIALE ET CHALEUREUSE

Nous poursuivons la rencontre et la mise en lumière des commerçants et artisans qui font battre le cœur de votre commune.
Ce mois-ci, coup de Project'Eure sur une institution : la Maison de la Presse.

C'est en 1954 que la Maison de la Presse de Saint Georges sur Eure vit le jour. A cette époque, l'établissement de tabac-presse et le bar voisin ne formaient qu'une entité.
La séparation des deux commerces fut le fruit d'un partage entre les deux enfants de la propriétaire des lieux : La Maison de la Presse pour le premier enfant et le Bar pour le second.

Aujourd'hui, la Maison de la Presse de notre commune est tenue par Isabelle et Thierry BRETON.
Le couple est arrivé à Saint Georges il y a bientôt vingt ans, le 1er décembre 2002.

Après avoir tenu précédemment deux autres affaires sur Paris, les époux BRETON ont souhaité se rapprocher de Chartres dont est originaire Thierry.
Thierry BRETON a connu St Georges sur Eure durant son enfance, dans les années 1960, lorsqu'il accompagnait son père aux concours de pêche organisés par l'entreprise locale RASORI.

C'est donc tout naturellement que nos commerçants, qui travaillent ensemble depuis 1993, ont saisi la nouvelle opportunité professionnelle qui s'est présentée à eux en 2002.

Isabelle et Thierry BRETON ont toujours été séduits par la richesse naturelle de notre commune et ses nombreux services proposés.

Les services et articles proposés dans le magasin sont pluriels.
La presse, via les journaux et magazines figure en bonne place. Les incontournables comme le tabac, les vapoteuses, les jeux à gratter, le loto et autres recharges téléphoniques font partie de l'ADN de ce commerce.

La Maison de la Presse a également su s'adapter aux nouveaux modes de consommation et de commande en devenant point « Relais Colis » et « Pickup Services ».
Ces services proposés apportent un réel confort aux habitants de notre commune mais également des villages environnants.

Enfin, il est à noter qu'en plus d'être chaleureux et convivial, le magasin peut parfois porter chance. En effet, ce ne sont pas les deux gagnants du loto ayant empochés chacun 25 0000 euros et le gagnant de 5000 euros au jeu à gratter qui diront le contraire… !

BON À SAVOIR

Lundi au vendredi : 6h30-13h00 / 15h00-19h30
Samedi : 7h30-13h00 / 15h00-19h00

Tél: 02 37 26 70 36

UNE ASSOCIATION DE JEUX DE FIGURINES À ST GEORGES

Créée en 2005 à Mainvilliers, l'AJSM (Association des Jeux de Stratégie et de Modélisme) a rejoint notre commune en 2011.

Cette association, axée sur la peinture et la pratique du jeu de figurines, était, à ses débuts, uniquement destinée aux adultes.

Au fil du temps, l'AJSM a évolué vers les jeux de plateaux (pour lesquels les figurines peintes sont nécessaires), puis vers tous types de jeux : jeux de sociétés, jeux de stratégie, ou bien encore, jeux de rôles.

Suite de l'article en page 7...

ZOOM sur Raphaël RICHER

Raphaël a intégré le club en 2009 avant de devenir président en 2018.

Ce professeur d'Histoire-Géographie au collège Soutine de Saint Prest est passionné par les jeux.

Raphaël RICHER, qui pratique également les jeux d'échecs, aime faire découvrir le monde ludique, qu'il affectionne, à ses élèves.

C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine de la création d'un club de jeux de stratégies au foyer socio-éducatif du collège.

PROJECT' EURE

LE MAG PRATIQUE DÉTACHABLE

INFORMATIONS PRATIQUES DE ST GEORGES SUR EURE

Votre municipalité vous propose ce guide pratique qui vous permettra de trouver les réponses à vos questions de tous les jours. Qu'elles concernent les cartes d'identité, les horaires d'ouverture des déchetteries ou encore les coordonnées des associations, les informations contenues dans ce guide détachable sont également consultables sur le site internet de la commune.

RECENSEMENT

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en mairie sur présentation du livret de famille, de la carte d'identité de l'intéressé et d'un justificatif de domicile.
Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

SNU.GOUV.FR

LES INSCRIPTIONS AU SNU ÉDITION 2022 SONT OUVERTES !

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service National Universel !

Le SNU en 2022, ce sont 50 000 places offertes réparties sur 2 séjours de cohésion afin de répondre à chaque situation :

- Un séjour du 12 au 24 juin 2022 et un séjour du 3 au 15 juillet 2022 qui permettront à 46 000 jeunes de vivre une expérience unique ! Inscription jusqu'à fin mars !

Le SNU est-il payant ? Transport, alimentation, activités et tenue des volontaires, tous les frais inhérents à la mise en œuvre du séjour de cohésion sont pris en charge.

Vous êtes en seconde et avez cours pendant le séjour de février ?
Des autorisations de participation seront délivrées !

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les premières demandes et demandes de renouvellement de cartes nationales d'identité s'effectuent auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. Uniquement sur rendez-vous, les mairies de Chartres, Lucé, Luisant ou encore Courville-sur-Eure vous reçoivent pour le dépôt de vos dossiers.
Les pré-demandes peuvent se faire en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

http://predemande-cni.ants.gouv.fr/

Services municipaux

MAIRIE
16 rue Jean Moulin
02 37 26 74 16
mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr
Lundi 9h - 11h30 / 15h - 18h
Mardi 9h - 11h30 / 15h - 18h
Mercredi 9h - 11h30
Jeudi 9h - 11h30 / 15h - 18h
Vendredi 9h - 11h30 / 16h - 18h
Samedi 9h - 11h30

E.S.P.A.C.E.
4 bis Place de la République
02 37 24 10 27
ccas.st-georges-sur-eure@orange.fr
Lundi 9h - 11h30 / 14h - 17h
Mardi 9h - 11h30 / 14h - 17h
Mercredi 9h - 11h30
Jeudi 9h - 11h30 / 14h - 17h
Vendredi 9h - 11h30 / 14h - 17h

MÉDIATHÈQUE
Place de la Laiterie
02 37 26 86 48
mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr
Mardi 16h30 - 18h
Mercredi 10h - 12h / 14h30 - 18h
Jeudi 16h30 - 18h
Vendredi 16h30 - 18h
Samedi 10h - 12h / 14h30 - 17h

NUMEROS UTILES

- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Pharmacie de garde : 3237
- Astreinte électricité Synelva : 02 37 91 80 20
- Astreinte CM Eau : 02 34 43 90 22
- Astreinte gaz : 02 37 91 80 23
- Hôpital de Chartres : 02 37 30 30 30
- Hôpital privé d'Eure-et-Loir—ELSAN : 02 37 18 41 00

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Chartres métropole vous accueillent tous les jours de 09h à 12h et de 14h à 18h (fermées les dimanches après-midi et jours fériés).

- **Chaunay** : fermée le mardi
- **Champhol** : fermée le jeudi
- **Dammarie** : fermée le mercredi matin et le jeudi
- **Saint-Aubin-des-Bois** : fermée le lundi matin, le mardi et le jeudi
- **Roinville-sous-Auneau** : fermée le mercredi

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture. Contact : 0 800 22 20 36

ELECTIONS

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.
Pour vous inscrire sur les listes électorales :

- inscriptions en ligne sur le site service-public.fr
- Inscriptions en mairie sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile réel de moins de trois mois (facture de fournisseur d'énergie, bulletin de salaire, quittance de loyer non manuscrite, certificat d'hébergement).

Les demandes d'inscriptions pour les élections présidentielles sont recevables jusqu'au 02 mars 2022 pour les demandes en ligne et jusqu'au 04 mars 2022 pour les demandes en mairie. Pour les élections législatives, jusqu'au 04 mai 2022 pour les demandes en ligne et jusqu'au 06 mai 2022 pour les demandes en mairie.

VOTE PAR PROCURATION

Les demandes de procuration peuvent être effectuées en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr ou directement auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie, sur présentation d'une pièce d'identité.
Les procurations peuvent être établies soit pour un scrutin déterminé soit pour une durée donnée.
En cas d'absence aux dates des scrutins n'attendez pas le dernier moment pour établir une demande de procuration.

VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie au sein de notre commune est étroitement liée au respect de chacun.

Tonte et bricolage :

Les travaux de bricolage et de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques…), doivent être effectués uniquement :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de plein air :

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Ayez recours aux déchetteries et au compostage.

Animaux domestiques :

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et les déjections doivent être systématiquement ramassées par les propriétaires.

Vitesse et stationnement :

La vitesse est limitée sur l'ensemble de la commune, veillez à les respecter et à adapter votre conduite aux circonstances.

Les stationnements anarchiques sur les passages piétons et sur les voies de circulation sont strictement interdits sous peine de sanctions.

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

LE MERCREDI DE 9H00 A 12H00
A LA MSAP

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Contactez

Mme LA MOTTE
07 52 51 97 25
anne.lamotte@conciliateurdejustice.fr

Maison de services au public

2-4 rue des Poulies
Tel : 02 37 24 10 19
Courriel : msap@illiers-combray.com

ELAGAGE
REGLEMENTATION, DROITS ET OBLIGATIONS

Si vous possédez un jardin avec des arbres ou des arbustes, vous êtes tenu de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut exiger en justice qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération d'entretien délicate.

Par ailleurs, la loi impose une distance minimale entre la pose d'un arbre et la limite du jardin mitoyen: si l'arbre mesure jusqu'à deux mètres de hauteur, la limite séparative doit être au minimum de 50 cm. Si la plantation est supérieure à deux mètres de hauteur, la distance doit être de deux mètres.

Si des brindilles, des ronces ou des petites racines venant de chez vous pénètrent dans le jardin de votre voisin à travers une haie mitoyenne, ce dernier a le droit des les couper lui-même. Par contre, si des branches de vos arbres dépassent de la limite séparative entre votre jardin et celui de votre voisin, sachez que celui-ci n'a pas le droit de les couper lui-même. La plantation reste votre propriété, et c'est à vous qu'il appartient de prendre cette décision. Toutefois, votre voisin peut entreprendre une action en justice si vous ne répondez pas à votre obligation.

Si vous êtes le voisin lésé par les branches venant du jardin d'à côté, il faudra simplement commencer par demander à votre voisin de le faire.

Si ce dernier refuse, envoyez-lui une lettre en recommandé avec accusé de réception.

Si la négligence de votre voisin refusant de faire élaguer ses arbres ou une haie mitoyenne a entraîné des dégradations chez vous, vous pouvez lui réclamer des dommages et intérêts.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, un formulaire est à votre disposition en mairie, à compléter au plus tard deux jours avant votre départ.

LES ASSOCIATIONS DE ST GEORGES SUR EURE

Action sociale :

A.D.M.R : 02 37 26 80 49
Cœurs d'Enfants : 02 37 91 92 87

Petite enfance :

Centre de Loisirs : 02 37 26 74 07
Les Lapinous : 02 37 26 80 74

Culture :

Bataille Music : 02 37 91 92 87
Ecole de Musique : 06 73 86 62 59
Harmonie : 06 64 92 21 93
Eur'Ivoire : 02 37 91 92 87
Théâtre de Quat'Sous : 02 37 26 71 12

Autres :

Amicale de Sapeurs-Pompiers : 06 03 10 33 04
Association des Parents d'Elèves : 06 27 57 60 89
Douce Eure : 06 85 74 68 98
F.N.A.C.A. : 06 81 54 94 49

Sports :

Arts Martiaux de St-Georges : 06 30 22 52 86
Bushido St-Georges : 06 87 70 68 99
Clio Club : 02 37 26 71 27
Energi'Yoga : 02 37 26 71 27
Football Club :06 74 82 88 76
Gymnastique Volontaire : 06 80 35 14 45
Les Cyclos de St-Georges : 06 07 28 94 75
Les 7 Nains Paintball : 06 19 36 28 62
Solo Danse : 06 11 73 54 15
St-Georges Badminton : 06 71 23 23 26
ASL Volley Ball : 02 37 25 81 80

Loisirs – détente :

A.C.A.D. : 06 95 26 15 14
Association Amicale Sport et Nature : 06 18 44 52 35
Association de Jeux de Stratégie et de modélisme : 06 38 78 77 66
Attelage Organisation : 02 37 25 88 73
Cercle Nautique de Beauce : 06 60 91 98 54
Club de l'Amitié : 02 37 26 71 26
La Gardonnette Chartraine : 06 07 74 50 09
La Jeunesse de Lydda : 06 18 79 63 35
Pêche St-Georges Sensas : 02 37 26 74 23
Récréart'ion : 06 03 69 86 61
Société de chasse : 06 45 51 89 97
Société Horticole : 02 37 26 74 11

JOURNÉES NATIONALES DE PAVOISEMENT

19 mars : Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Dernier dimanche d'avril : Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
08 mai : Commémoration de la victoire de 8 Mai 1945
09 mai : Journée de l'Europe
2ème dimanche de mai : Fête Nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme
10 mai : Journée commémorative de l'esclavage et de son abolition
27 mai : Journée Nationale de la Résistance
08 juin : Journée Nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine
18 juin : Journée Nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle
14 juillet : Fête Nationale
16 juillet si c'est un dimanche ou le dimanche qui suit : Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage aux Justes de France
25 septembre : Journée Nationale d'hommage aux Harkis et membres des formations supplétives
11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France
05 décembre : Journée Nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Cette association permet à des personnes de tous horizons de se croiser pour partager la même passion.

Comme pour de nombreuses associations, la situation sanitaire vécue depuis de nombreux mois a modifié le fonctionnement de l'AJSM.
Les différents confinements ont obligé la vingtaine d'adhérents à se réorganiser et innover. Les rencontres physiques ont laissé place à des parties à distance via l'utilisation d'outils numériques spécialisés pour continuer à partager, à distance, les moments ludiques.

L'adhésion est aujourd'hui ouverte dès l'âge de 16 ans. L'association réfléchit également à proposer, dans un futur proche, des moments de jeux pour les plus jeunes.

Des après-midi jeux portes-ouvertes sont régulièrement programmés.
La dernière édition s'est déroulée au mois de décembre dernier à la Maison des Associations.

Il est à noter qu'une convention, dénommée l'Aplocalypse, est prévue durant le week-end du 5 et 6 mars 2022. Cet événement, ouvert à toutes et tous, réunira sur notre commune des joueurs de plusieurs régions.

Seront à l'honneur durant ce week-end de mars : X-Wing, Warhammer 40K et Blood Bowl associés à pleins d'autres jeux à découvrir sur place.

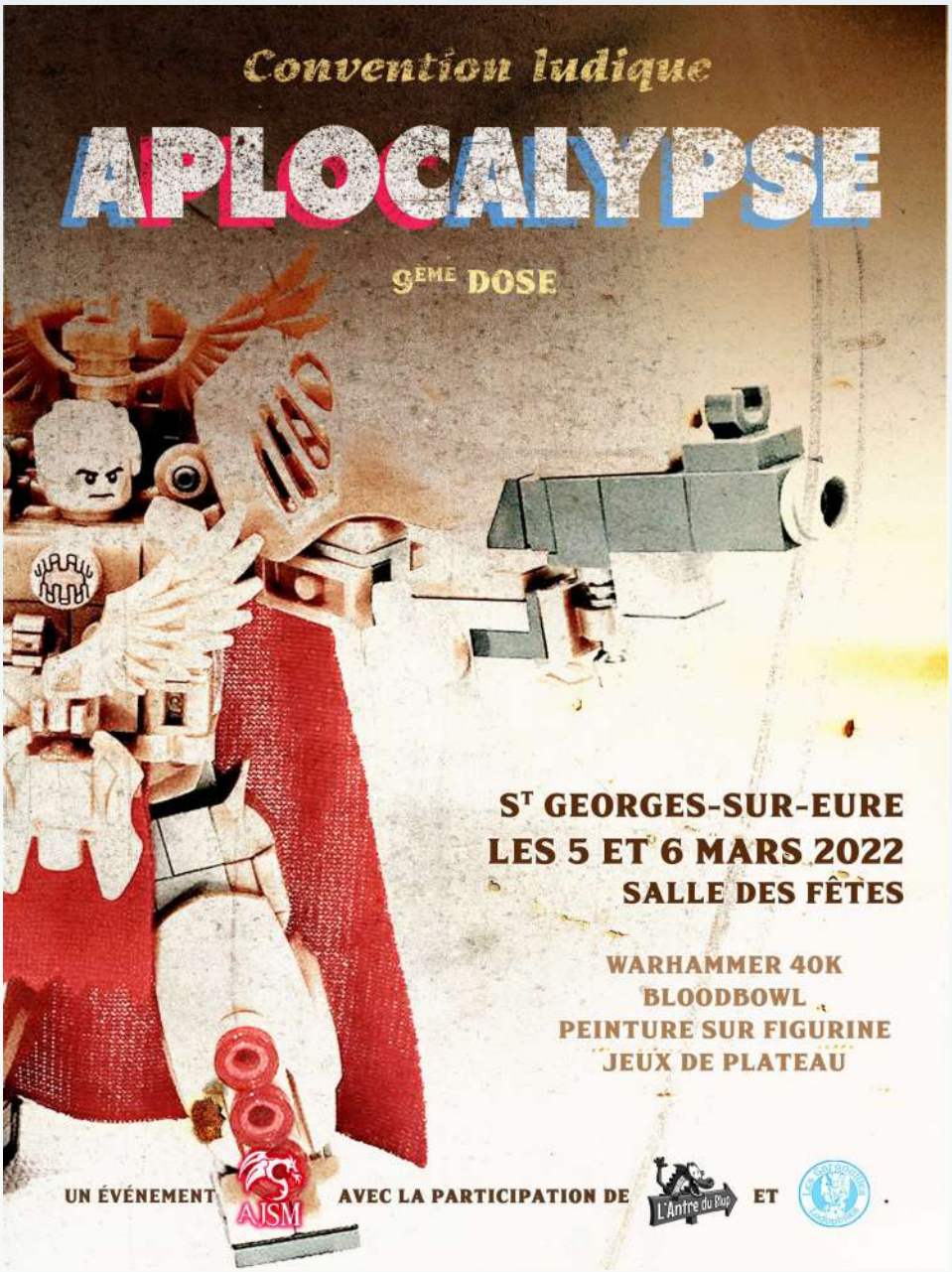

BON À SAVOIR :

Vous avez 16 ans ou plus : rendez-vous tous les vendredis soirs à partir de 21h00 dans la salle annexe de la mairie.

Contact : https://www.facebook.com/AJSM.fr

UN SUPERMARCHÉ MODERNE ET DE PROXIMITÉ

L'histoire du supermarché de Saint Georges sur Eure remonte à la fin des années 1980 et plus précisément en 1988 lors de la création du magasin ECOMARCHE.

Créé par Michel BOUTRON, qui était également propriétaire des supermarchés de Brou et Illiers-Combray, le magasin présentait à son origine une surface de 400 m².

Certains St Georgiens se souviennent également de la présence d'un Bar-Restaurant, nommé « ASTRO BAR » qui jouxtait la station-service sur le parking. Ce bar-restaurant baissa définitivement le rideau en 1995 avant d'être démoli la même année. L'ancienne caisse de l'actuelle station-service est aujourd'hui le seul « vestige » de l'ancien bâtiment qui abritait le bar-restaurant.

Depuis son ouverture en 1988, le magasin n'a jamais cessé de s'agrandir et d'évoluer afin de répondre à une demande croissante de la clientèle.

C'est en 1992 que les premiers travaux d' agrandissement, depuis l'ouverture, furent réalisés. La surface du commerce doubla en passant de 400 m² à 800 m². Le doublement de l'espace vit l'enseigne passer de la dénomination ECOMARCHE à celle d' INTERMARCHE.
C'est cette même année que les époux Claudine et Williams HERON, anciens charcutiers traiteurs à Epernon pendant 25 ans, prirent les rênes du magasin.
Les nouveaux propriétaires dynamisèrent et développèrent continuellement le supermarché.

Une nouvelle extension vit le jour en 1995 en faisant passer la superficie du magasin à 1100 m².
La dynamique fut poursuivie en 2003 avec l'arrivée, à la tête du magasin, d'un nouveau couple d'entrepreneurs.
Olivier HERON, fils des précédents propriétaires, et son épouse Sandrine, sont depuis près de 20 ans les dirigeants du supermarché de Saint Georges sur Eure.
Le couple fut à l'origine du dernier agrandissement en date qui remonte à 2008 avec un passage à 1500 m² de surface.

L'année 2022 sera marquée par une nouvelle transformation, bien plus conséquente et visible que les précédentes, en proposant près de 500 m² supplémentaires. La superficie totale du nouveau magasin s'élèvera, dès le mois de juin prochain, à 1990 m².

L'actuel emplacement du magasin est illustré par la zone en jaune. L'extension de 2022 est matérialisée par les espaces en rouge. Le toit photovoltaïque se distingue par les trois bandes bleues.

La transformation du magasin lui permettra d'entrer pleinement dans la nouvelle décennie à travers une présentation et une offre répondant pleinement aux attentes des clients.
La force de l'établissement est de s'adapter aux nouveaux modes de consommation tout en conservant sa dimension humaine.

Le magasin modernisé apportera une offre plus conséquente au sein de nouveaux rayonnages qui présenteront une disposition inédite.
Les espaces de vente ont été intégralement repensés afin d'offrir aux clients une présentation spacieuse et chaleureuse en magasin.

De nouveaux services seront apportés tels la création de deux nouvelles caisses automatiques qui viendront compléter les caisses traditionnelles existantes.

L'écologie et le développement durable ont guidé le couple d'entrepreneurs lors des choix architecturaux et mobiliers. L'extension du bâtiment accueillera une toiture photovoltaïque d'une surface de 500 m² qui permettra de fournir en électricité près de 30% de la consommation électrique du magasin.
Cette dernière sera également réduite grâce à l'équipement d'éclairage à LED, bien moins énergivore, ainsi que l'installation de vitrines réfrigérées dans le magasin, limitant ainsi une déperdition d'énergie.
Du côté du parking, les nouvelles places de stationnement seront réalisées avec des pavés drainants qui faciliteront l'absorption de l'eau plutôt que l'écoulement.
Un parking réservé au personnel sera créé afin de libérer trente places supplémentaires pour les clients, portant à cent-dix le nombre de places proposées.

La vision durable de Sandrine et Olivier HERON sera visible dès l'entrée dans le nouveau magasin via une offre élargie dans le choix des produits bio et locaux, y compris en mode « vrac ».
Un rayon sera exclusivement dédié aux produits issus de l'agriculture biologique.

Les productions locales, aujourd'hui déjà représentées par plus de dix producteurs locaux, seront également davantage mises en valeur.
Un partenariat inédit avec un apiculteur local permettra l'installation de ruches directement sur le terrain du magasin.
Le miel produit sur le site sera revendu dans le magasin. Difficile de créer un circuit plus court !

Le développement du magasin devrait permettre d'accroître l'attractivité du site pour la clientèle des communes environnantes. Une clientèle plus nombreuse aura mécaniquement un effet bénéfique sur la fréquentation des autres commerces et services de la commune.
Les propriétaires du supermarché n'ont nullement pour projet de proposer des services qui viendraient concurrencer les commerçants du centre-bourg.
Au contraire, l'objectif est d'apporter une complémentarité dans l'offre qui permettra aux chalands de consommer davantage à Saint Georges sur Eure plutôt que d'aller vers les autres villes de l'agglomération.

Outre son rôle de commerçant, l'établissement de trente-deux salariés a également à cœur de soutenir le tissu associatif de notre commune en qualité de sponsor et soutien de plusieurs associations locales.

BON À SAVOIR

Lundi au vendredi : 8h30 – 19h30
Samedi : 8h30 – 19h15
Dimanche : 8h30 – 12h30

Tél : 02 37 26 75 75

Service Drive : intermarché.com

Avant de diriger l'entreprise, Olivier HERON a exercé dans le secteur de l'hôtellerie restauration en qualité de Maître d'hôtel au Grand Monarque à Chartres et au Château d'Esclimont à St Symphorien le Château.
Sandrine HERON exerçait dans le secteur de l'immobilier avant de rejoindre le commerce de St Georges sur Eure.

Souvenirs ! La façade du magasin en 1995 après le deuxième agrandissement

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

04 décembre 2021
MURE Adrien

24 décembre 2021
DAFEUR Loën

30 décembre 2021
BOUQUARD Eléa

DÉCÈS

18 novembre 2021
LESAGE Sébastien

8 décembre 2021
JOUSSET Bernard

09 décembre 2021
HALLOT Lucien

MARIAGES

04 décembre 2021
ZORZETTO Xavier et DOHEY Noémie

06 janvier 2022
MOREAU Jean-Nicolas et CHEMSRI Pataya

Il est possible de consulter, à tout moment, l'intégralité des comptes-rendus des réunions de votre conseil municipal sur les panneaux d'affichage public et sur le site internet de la commune via le lien suivant :

https://saint-georges-sur-eure.fr/vie-municipale/compte-rendu-du-conseil.

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

L'avenir se construit grâce aux investissements passés, oublier ou travestir volontairement la vérité, c'est réécrire l'histoire.

Ne vous trompez pas, les projets d'aujourd'hui ne sont que la prolongation de ceux d'hier, de 20 années de travail, pour une urbanisation raisonnée respectant l'environnement ainsi que la création de projets structurants.

Ne vous laissez pas berner par la communication à outrance.

Le parc d'activité de la vallée Renault a été conçu à la demande d'industriels et artisans locaux qui se sont désistés au moment de la crise de 2008, d'autres entre temps n'ont cessés de mener des projets qu'ils n'ont jamais concrétisés réellement avec les services de Chartres métropole. De nouveaux investisseurs ambitionnent de développer leurs activités sur notre parc existant, nous devons nous en réjouir.

Cependant nous sommes inquiets car les efforts financiers, réalisés pendant des années, pour permettre de nouveaux investissements, seront demain remis en cause par l'augmentation de la masse salariale du budget de fonctionnement.

Le début de l'année 2022, invite une fois de plus à la prudence, soyez vigilant afin de rester en bonne santé, prenez soin de vous et de vos proches.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Une année d'espoir et d'optimisme

En 2022, nous allons essayer d'oublier la pandémie pour nous focaliser sur Saint Georges sur Eure, notre commune que nous affectionnons tant.

De belles réalisations, initiées par vos élus depuis bientôt deux ans, ont vu le jour en 2021. D'autres, continueront de prendre forme cette année.

Un parc Léo Lagrange désormais intergénérationnel, un cimetière sans pesticide, des parterres de fleurs renouvelés, des hameaux mis en valeur avec de nouvelles décorations de Noël, des arbres plantés pour chaque naissance, les bords de l'Eure nettoyés, un tour de l'étang (au niveau abaissé) dont nous pouvons désormais profiter plus longtemps, même en hiver,.... sont quelques exemples de nos réalisations de ces derniers mois.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre dans cette direction.

Notre énergie, nous la réservons à vous servir et vous accompagner économiquement, socialement, culturellement et associativement, dans un environnement mis en valeur et préservé.

Une commune dynamique, inventive, solidaire, paisible et harmonieuse : voilà notre souhait pour 2022.

Nous vous souhaitons une belle et douce année 2022.

Vos élu(e)s de la majorité municipale

UN NOUVEAU CITY STADE POUR NOS JEUNES

Un nouveau City Stade a vu le jour ces dernières semaines sur le site du Parc Léo Lagrange. Cette nouvelle structure permet désormais de rapprocher plusieurs éléments de loisirs en un même lieu.

La municipalité, via un groupe de travail dédié, a choisi cet emplacement qui présente de multiples avantages comme la diminution des nuisances sonores et le rapprochement avec les autres jeux destinés aux plus jeunes.

L'objectif étant de redonner au Parc Léo Lagrange sa vocation pleinement intergénérationnelle.

Il est désormais aisé, par exemple, de coupler une partie d'escalade sur la Grande Araignée avant de faire une partie de pétanque pour terminer sur une partie de basket-ball.
Ce nouvel équipement, outre son nouvel emplacement au cœur de la verdure, offre également davantage de sécurité et de modernité à ses utilisateurs.
Une nouvelle clôture sera prochainement installée, permettant ainsi de maintenir l'accès au City Parc sur des créneaux plus larges que ceux du Parc Léo Lagrange.

Les jeunes (et moins jeunes !) auront ainsi la possibilité de profiter pleinement de ce lieu de rencontres.

L'ancien City, situé rue Jean Moulin, n'a désormais plus lieu d'être.

Il sera prochainement démonté afin de libérer l'espace pour la construction du nouveau centre de loisirs de Chartres métropole.

Cet emplacement présente de nombreux avantages pour accueillir un centre de loisirs.
Le nouveau centre bénéficiera, entre autres, de la proximité du restaurant scolaire et de la mutualisation de la cour de l'école maternelle.

Les locaux de la Maison des Associations libérés par le centre de loisirs seront de nouveau mis à disposition de nos associations.

QUATRE « CYCLOTES » À TOULOUSE

Ce mois-ci, nous avons laissé "carte blanche" à quatre cyclotes de notre commune pour nous raconter et nous faire revivre leur exploit.
Elles nous apportent leur témoignage.

C'est le rêve de tout cyclo que de voyager en autonomie ; une traversée de la France de 750 kms, du Nord au Sud, Orléans-Toulouse en huit étapes.

Depuis peu, la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) organise des périples destinés aux féminines. Cela permet de faire des groupes homogènes. Dans notre équipe nous étions douze à rouler, en toute sécurité.

Avant de profiter pleinement de cette aventure pleine d'anecdotes, notre coach Francis nous a prodigué des conseils avisés sur la mécanique, l'alimentation et bien sûr la préparation physique basée sur l'endurance et non la vitesse.
Une année de sorties : dans le Perche, dans la Beauce le nez dans le vent, en Auvergne à la recherche des côtes. Merci Francis pour ton accompagnement et ton aide nécessaire à une bonne préparation.

Tout était préparé à l'avance par des accompagnants aux longues journées bien occupées : chargement des bagages, solutions aux petits problèmes mécaniques, installation des salles pour les repas du midi, ravitaillement en eau les journées chaudes, attribution des chambres…

Une ambiance de vacances, pleine de rencontres. Les parcours divers, aux reliefs plus ou moins prononcés, ont stimulé nos mollets. Au fil des onze départements traversés, nous avons observé notre patrimoine changeant : forêts de Sologne avec ses belles demeures, vignobles aux noms célèbres, petits villages très fleuris. Petit à petit, l'accent des habitants s'est fait chantant… Nous savions que le but approchait.

"Une belle aventure humaine, faite de partage et de convivialité.
A plusieurs nous sommes plus forts !
Une semaine hors du temps pour oublier les tracas du quotidien, juste pour pédaler et apprécier notre belle France.
Une belle expérience."
Brigitte

"Il est tout à fait possible d'aller loin sans se faire mal, cela s'apprend en cyclotourisme ! Nous espérons que cet article fera des émules."
Monique

REJOIGNEZ-NOUS !

La municipalité de Saint Georges sur Eure et le CM Triathlon recrutent 100 BÉNÉVOLES pour l'organisation de Triathlon du 3 JUILLET 2022.

La municipalité et le CM Triathlon organisent le 3 juillet 2022, un Triathlon S et un Triathlon distance Olympique à Saint Georges sur Eure.

Comme l'année dernière, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider dans la mise en place et le déroulement de cet événement. Vous serez pris en charge par l'équipe d'organisation.

Vos missions seront d'accueillir les participants, de remettre les dossards, d'être signaleur sur le parcours, ou bien tenir la buvette… Selon vos envies !

Nous avons besoin de vous pour organiser ce bel événement sportif et pour faire bouger et rayonner Saint Georges !

INSCRIPTION POUR DEVENIR BENEVOLE POUR LE TRIATHLON DU 03 JUILLET 2022

NOM et prénom : .....

Nb de personnes : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Coupon à retourner en mairie de St Georges ou à envoyer par mail à association.mairie.st-georges-sur-eure @orange.fr